

Il y a 450 radicalisés en prison

■ Le patron de la Sûreté relève que le problème se pose surtout du côté francophone.

Près de 5 % des détenus incarcérés dans les prisons belges sont considérés par la Sûreté de l'Etat comme présentant un problème de radicalisation, peut-on extrapoler à partir des chiffres donnés mercredi par l'administrateur général de la Sûreté de l'Etat.

Invité par la Commission attentats, Jaak Raes a expliqué que la radicalisation en prison était particulièrement suivie par ses services. Dix personnes s'en occupent. Il n'y en avait que deux en 2015.

Les prisons comptent environ 160 détenus pour terrorisme proprement dit, inculpés en préventive et condamnés confondus. Parmi ceux-ci, on comptait 33 personnes rentrées de Syrie, selon un décompte réalisé à la fin du mois d'août 2016.

Vingt djihadistes prêts à rentrer

Ce nombre pourrait augmenter : la Sûreté est informée d'une vingtaine de Belges prêts à rentrer de Syrie ou d'Irak. La situation de plus en plus critique sur place encourage certains à chercher une porte de sortie. Il s'agira de ne pas les manquer au retour, prévient M. Raes.

A côté des 160 détenus incarcérés pour terrorisme, il y a les détenus pour d'autres faits qui se radicalisent. On arrive ainsi à un total de 450 personnes radicalisées.

"Ce qui nous frappe, c'est que ce sont surtout les prisons francophones qui sont concernées", relève M. Raes. La Sûreté a constaté que ces radicalisés tentent de prendre contact avec d'autres détenus qui pourraient les aider, une fois sortis de prison, à se procurer armes ou faux papiers.

Vingt-trois détenus pour terrorisme sont incarcérés dans les ailes D-Rad Ex des prisons d'Ittre et de Hasselt, réservées aux détenus dont on estime qu'ils pourraient contaminer les autres détenus. Ils doivent être complètement isolés des autres.

Mais, selon M. Raes, cela ne fonctionne pas véritablement : *"Ils sont incroyablement créatifs – ils ont beaucoup de temps pour réfléchir – pour mettre en place des systèmes alternatifs de communication. Il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y aurait aucun contact",* a relevé le patron de la Sûreté.

La façon dont les prisons sont construites est l'un des problèmes. La nuit, les prisonniers peuvent crier d'une aile à l'autre dans une langue inconnue des gardiens.

J. La.

Un "détecteur" de radicalismes

■ C'est le rôle du centre et du numéro gratuit mis en place à Bruxelles.

Le dispositif de prise en charge et prévention des radicalismes et extrémismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été activé mercredi. Il a été imaginé dès novembre 2014 et annoncé il y a un an. Le dispositif se compose d'un centre pluridisciplinaire, basé à Bruxelles et animé par une quinzaine de personnes chargées d'écouter et de conseiller tant les structures telles que les administrations, les écoles, les animateurs de rue mais aussi les personnes touchées de près ou de loin par la radicalisation ou les extrémismes.

Un numéro gratuit

Un numéro gratuit a également été créé. Les personnes pourront appeler le 0800/11172 du lundi au samedi et de 8h à 20h. Elles pourront entrer en contact avec des psychologues, islamologues, assistants sociaux, juristes, etc. Ces derniers pourront les conseiller mais également les rediriger au besoin vers les services spécialisés pour leur cas. Ces entretiens en face à face peuvent également être organisés.

L'anonymat pourra être demandé et la conversation téléphonique restera confiden-

tielle. Des informations ne seront transmises aux autorités qu'en cas de menace grave et imminente pour la sécurité ou pour la personne elle-même ainsi qu'en cas d'acte criminel.

Sensibilisation auprès des ados

Des actions de sensibilisation seront menées auprès des adolescents de cinquième et de rhéto, des formations seront données aux professionnels et un centre d'études et de recherches sur le phénomène de radicalisation dans les autres pays a été mis en place.

"La répression seule ne va pas répondre aux défis du radicalisme. Le gouvernement prend donc ses responsabilités en matière de prévention", ont soutenu le ministre-Président Rudy Demotte (PS) et le ministre en charge des Maisons de justice, Rachid Madrane (PS). *"Mais il fallait pour cela outiller les acteurs de terrain."*

"Il faut être humble par rapport à ce phénomène de radicalisation. Il n'y a pas de solution clé sur porte. Tous les pays tâtonnent et nos réponses seront évolutives. La tâche sera complexe mais nous restons déterminés. Mais si nous avons une obligation de moyens, il nous est toutefois impossible de garantir les résultats", avertit M. Madrane.

Pour des raisons de sécurité, la localisation précise du centre d'appel sera gardée secrète, de même que l'identité de ses collaborateurs.

L.V.

"Il faut être humble par rapport à ce phénomène de radicalisation. Il n'y a pas de solution clé sur porte."

RACHID MADRANE (PS)

Ministre francophone de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles.